

PRESSEMITTEILUNG

Assemblée générale de SWISSCOFEL: déroulement selon le nouveau concept

Berne, le 08.05.2024 – SWISSCOFEL, l'Association suisse du commerce fruits, légumes et pommes de terre a tenu sa 24^{ème} Assemblée générale, le mardi 7 mai 2024, à l'Hôtel Bellevue Palace à Berne. L'Assemblée s'est tenue pour la première fois selon le nouveau concept.

L'année dernière, les assemblées plénières des quatre groupes produits Fruits, Légumes, Pommes de terre et 4^{ème} gamme ont accepté la requête « Assemblées plénières 2024+ ». Cette dernière prévoyait de regrouper les quatre assemblées plénières et ainsi de réduire la durée ces dernières. Ainsi, l'Assemblée a, pour la première fois, débuté à 10h30. L'ordre du jour de cette année ne prévoyait rien de particulier. Les Présidents des groupes produits ont informé l'assemblée sur les affaires et projets actuels et futurs. Les membres des groupes de travail et des commissions ont été élus. Les affaires statutaires ont été traitées. Le repas de midi a été l'occasion d'échanges animés sur des thèmes actuels.

La situation standard actuelle

Lors de la 24^{ème} Assemblée générale, le Président, Martin Farner a eu le plaisir de saluer plus de 150 membres et invités. Comme l'année dernière, il s'est préoccupé de savoir si l'état d'urgence allait devenir la norme. En effet, en 2023, les nuits de gel au printemps, les orages et les fortes chutes de grêle ont endommagé de nombreuses cultures et ont conduit à d'importantes pertes de récolte dans tout le pays. L'inflation a eu une forte emprise sur le marché – dans tous les secteurs, les coûts ont en partie fortement augmenté. Martin Farner a conclu que le marché s'adapte à un monde rapide et fluctuant. Les acteurs du marché doivent être agiles, vifs et flexibles – c'est la situation standard actuelle. Pour la branche, cela signifie d'optimiser les processus existants, d'investir dans les solutions durables et de tirer profit des réseaux.

La communication est essentielle

Dans son discours, le Directeur, Christian Sohm a souligné l'importance de la communication – que ce soit au niveau de la collaboration tout au long de la chaîne de valeur ajoutée, de l'ouverture vis-à-vis des inputs internes et externes à l'association. Ce dernier point a incité les responsables de SWISSCOFEL à rendre visite personnellement aux membres de l'association dans toute la Suisse, afin de pouvoir réunir directement les avis, les idées et les propositions. Le nouveau concept «Fürabebier» dans un cadre inhabituel doit encourager les échanges au sein de la branche.

L'association en mutation

Un autre point sur lequel le Comité s'est penché au cours des derniers mois – et continuera de le faire à l'avenir – est le changement. Selon Christian Sohm, la structure des membres, les modèles commerciaux et la collaboration ont fortement évolué depuis la fondation de l'association il y a 24 ans. Pour SWISSCOFEL, cela entraînera diverses adaptations ; les structures, les contributions des membres et la composition du Comité occuperont à l'avenir la Direction de l'association. De plus, l'association fêtera, l'année prochaine, ses 25 ans. Le Comité organisera un événement spécial à cette occasion. Les affaires statutaires qui ont suivi ont été traitées rapidement et sans discussion. Pour terminer, Thomas Bucheli, météorologue et présentateur de la télévision a présenté le thème « météo, intempéries ou changement climatique ? ».

Nombre de caractères (espaces compris): 3'306

Photos sur demande à sekretariat@swisscofel.ch. Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à Christian Sohm, Directeur, christian.sohm@swisscofel.ch, Tél: 031 380 75 77

SWISSCOFEL est l'Association suisse du commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre. Le but de cette association professionnelle nationale est de garantir l'approvisionnement du marché avec ces produits. SWISSCOFEL représente les intérêts de plus de 160 membres actifs et passifs du commerce de gros et de détail (commerce indigène et d'importation, entrepositaires, fabricants de produits 4ème gamme, grands distributeurs, etc) vis-à-vis des autorités, des autres associations professionnelles et de la collectivité. Les prestations importantes sont : participation à la réglementation des importations des fruits, des légumes et des pommes de terre, formation continue, information de la branche, aide juridique, etc.